Mairie de
Saint-Georges-sur-Baulche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 17 février 2020

DÉLIBÉRATION N° 2020-020

OBJET : Demande de subvention 2020 de la coopérative scolaire de l'école maternelle

En exercice : 18
Membres
Présents(s) : 13
Pouvoir(s) : 2
Absent(s) : 5

Le dix-sept février deux mille vingt, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Madame Christiane LEPEIRE.

Les membres présents en séance :
Michel DUCROUX, Claire GUEGUIN, Aurore BAUGE, Jean-François HAMELIN, Christiane GALLON, Christian VEILLAT, Luc EUGENE, Michel BONNOT, Martine MORETTI, Christian BRUNEAUD, Christiane LEPEIRE, Isabelle CAMBIER, Bertrand POUSSIERRE

Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :
Crescent MARAULT à Christiane LEPEIRE, Bénédicte NASTORG LARROUTURE à Michel DUCROUX

Le ou les membres absent(s) :
Crescent MARAULT, Philippe THOMAS, Bénédicte NASTORG LARROUTURE Guy CASSAN, Axelle BONNIN

Secrétaire de séance : Monsieur Michel DUCROUX

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'attribuer à la coopérative scolaire de l'école maternelle une subvention de 1 400 € au titre de ses actions 2020.

Les crédits correspondants ont été inscrits au chapitre 65 du budget général.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme.

Le 21/02/2020

Christiane LEPEIRE

Envoyé en préfecture le 25/02/2020
Reçu en préfecture le 25/02/2020
Affiché le 25/02/2020
ID : 089-218903466-20200217-2020_020-DE

Signé par : Christiane LEPEIRE
Date : 21/02/2020
Qualité : Maire